



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tours, le 1er juillet 2016

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des Services départementaux  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

à

Mmes et MM. les Chefs d'établissement privé sous contrat  
d'association des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de  
l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret

*(Pour attribution)*

Mmes et MM. les Inspecteurs d'académie  
Directeurs académiques des Services départementaux de  
l'éducation nationale du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, du  
Loir-et-Cher, du Loiret

MM. les Directeurs diocésains et inter-diocésain de  
l'enseignement catholique de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire,  
du Loir-et-Cher, et du Berry-Loiret

*(pour information)*

**Objet : d'affectation rentrée 2016**

Dans les tous prochains jours, vous allez être destinataires des avis d'affectation des maîtres nommés dans votre établissement à la rentrée 2016. Je vous remercie de me transmettre votre accord par retour.

Je vous informe que désormais les maîtres recevront également un avis leur notifiant individuellement leur affectation à la rentrée. Cette notification leur sera adressée sur leur messagerie académique. Je vous remercie de bien vouloir les en informer.

Par ailleurs, je vous rappelle que la prise en charge administrative et financière des suppléants ne peut être effectuée antérieurement au 1<sup>er</sup> septembre, date de rentrée administrative. En conséquence, ils ne peuvent réglementairement intervenir dans les écoles qu'à compter de cette date.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que tout aménagement du calendrier national doit être signalé à votre IEN ainsi qu'au service mutualisateur de la DSDEN d'Indre-et-Loire.

Pour l'Inspecteur d'académie  
Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
et par délégation

Fabrice GERARDIN

académie  
Orléans-Tours

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Indre-et-Loire

Division des personnels  
enseignants  
1<sup>er</sup> degré privé

Dossier suivi par  
Florence COPINEAU

☎ 02 47 60 77 30

☎ 02 47 60 77 79

prive1deg@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau  
CS 74212  
37042 Tours Cedex 1